

COMpte RENDU DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil douze, le dix-neuf mars à 20h00, les membres du conseil municipal, dûment convoqués le quatorze mars deux mil douze, se sont réunis sous la Présidence de Michel HARDOUIN, Premier Adjoint en raison de l'empêchement de Madame le Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 7

Nombre de votants : 12

Étaient présents : Mmes ALLIX Véronique, TEZE Marie-Claude, GRENEUX Eliane, MM HARDOUIN Michel, ALLAIN Jean-Michel, COSSALTER Gérard et COSSONNIERE Alain.

Étaient absents : Mmes GUERCHE Marie-Annick, GUERINEL Pierrette, MM GASNIER Lucien, DERRIEN Frédéric, EONO Jean-Paul, RICHARD Adrien, ROYER Jean-Pierre et SAUVEE Stéphane.

Madame GUERINEL Pierrette a donné pouvoir à Monsieur ALLAIN Jean-Michel.

Monsieur GASNIER Lucien a donné pouvoir à Monsieur COSSALTER Gérard.

Vu l'article L 2121-17 du CGCT qui prévoit que la majorité des membres en exercice doit être présente pour délibérer valablement.

Le Premier adjoint précise que les membres présents ne sont pas en nombre suffisant pour délibérer et que la séance est renvoyée au mercredi 28 mars 2012 à 20h15.

Mme GUERCHE Marie-Annick <i>Absente</i>	Mme GUERINEL Pierrette <i>Absente</i> <i>Donne pouvoir à M. Jean-Michel ALLAIN</i>	Mme ALLIX Véronique
Mme TEZE Marie-Claude	Mme GRENEUX Eliane	M. Michel HARDOUIN
M. GASNIER Lucien <i>Absent</i> <i>Donne pouvoir à M. Gérard COSSALTER</i>	M. ALLAIN Jean-Michel	M. COSSALTER Gérard
M. COSSONNIERE Alain	M. DERRIEN Frédéric <i>Absent</i>	M. EONO Jean-Paul <i>Absent</i>
M. RICHARD Adrien <i>Absent</i>	M. ROYER Jean-Pierre <i>Absent</i>	M. SAUVEE Stéphane <i>Absent</i>